Formation inter-établissements

Fonctions et positionnement du coordinateur d'équipe

Les évolutions des politiques publiques (transversalité, mise en œuvre de projets individualisés, approche territoriale, transformation de l'offre…) et les nouvelles organisations du secteur médico-social génèrent l'émergence ou la consolidation d'une nouvelle fonction, celle de coordinateur d'équipe.

Cette fonction, encore marquée par une disparité de profils, nécessite d'être consolidée pour donner aux professionnels concernés des éléments de base qui les amèneront à prendre la mesure de leur poste et à s'y épanouir. Et également à leur donner plus de légitimité ?

Cette formation vise à identifier et appréhender le cadre et les limites de la fonction du coordinateur.

Public

Coordinateur d'équipe ou en devenir

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Analyser sa place dans l'organisation et les enjeux liés au poste
- Identifier son rôle dans la démarche de projet personnalisé
- Repérer son style de management dans une visée de coordination
- Se doter de repères et d'outils pour faciliter le quotidien

Contenus de la formation

- Repères théoriques sur la fonction de coordinateur
- Place du professionnel dans la coordination de projet de la personne accueillie (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle
- Notions de management
- Savoir-faire et savoir-être nécessaires à la fonction de coordinateur

Méthodologie

- Partages d'expériences à partir de cas issus de la pratique
- Mur parlant
- Réflexions en sous-groupe
- Apports théoriques

Intervenante

- Charline DUPRAT, conseillère technique au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon : 33 cours Albert Thomas | 69003 Lyon | 04 72 77 60 60
Clermont-Ferrand : 15 rue des Frères Lumière | 63000 Clermont-Ferrand | 04 73 90 60 60
formation.conseil@creai-ara.org | www.creai-ara.org | Siret 775 647 472 00114 | Ape 8899 B

CREAI ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER, 06 38 25 31 47
c.jaber@creai-ara.org

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer **ICI** pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA :
82 69 03 44 069

Référence certificat Qualiopi :
2106_CN_01774

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, autopositionnements pré et post formation, évaluations pédagogiques, questionnaires de satisfaction « à chaud » et « à froid », bilan d'acquisition des compétences délivré en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mardi 06 et Mercredi 07 octobre 2026

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3ème étage

Horaires

De 9h à 17h.
Pause déjeuner libre.
Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.
Avance de frais par chaque stagiaire
(Remboursement soumis à l'employeur).

Tarifs

- Pour les établissements contribuants :

  400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)

- Pour les établissements non contribuants :

  560 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)

Date limite d'inscription :

Mardi 15 septembre 2026